

## SOUTIEN POUR CUBA

La fédération CGT des activités postales et de télécommunications (FAPT) exprime haut, fort et avec détermination, notre soutien solidaire à l'ensemble du peuple cubain et à son organisation syndicale la CTC ainsi qu'à l'ensemble des Postiers et Télécommunicants de CUBA dans la lutte collective contre le blocus depuis 1962 et celui pétrolier, naval depuis janvier de cette année, organisés par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique qui nie au peuple cubain son droit à l'autodétermination, à sa souveraineté, à la vie.

Nous affirmons que ces blocus sont des actes de guerre, ils violent le droit international et sont un crime contre l'humanité.

Ces blocus interdisent au peuple cubain de jouir de leurs droits fondamentaux, de se nourrir, de se déplacer, le droit à la santé, à la communication, à l'énergie, à l'éducation, le droit au travail..., à la paix.

Ils privent l'île de ses ressources économiques, le coût de cette agression illégale est extrêmement élevé, 170 milliards de dollars depuis 1960, 15000 dollars par minute selon des études récentes et sans compter les plus de 118 km carré de la base navale et prison extrajudiciaire de Guantánamo confisqués arbitrairement par l'empire voisin depuis 1902 par le tristement célèbre amendement Platt.

Nous saluons les avancées sociales, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la solidarité internationale et aussi pour l'égalité et contre la discrimination, les progrès importants dans l'égalité femme homme ou encore le droit au mariage et à l'adoption sans distinction de genre en 2022.

Nous saluons la capacité du peuple cubain à résister, notamment par son inventivité et ce depuis longtemps. La création de l'ANIR en est l'expression organisée afin de coordonner cette créativité et la rendre utile à toutes et tous. Nous nous félicitons notamment de la récente avancée scientifique, celle de pouvoir dorénavant raffiner votre propre pétrole.

Le 38<sup>ème</sup> congrès de notre Fédération qui s'est tenue fin avril vient de diffuser le plus largement possible un appel à la solidarité financière avec le peuple cubain afin d'acheter des kits photovoltaïques. L'effort considérable de Cuba pour moderniser son parc électrique avec le développement de cette énergie solaire est effectivement une solution afin de limiter les « apagones » et pour aller le plus rapidement possible vers l'autonomie énergétique.

La solidarité internationale afin de soutenir vos initiatives de développement et de résistance face à la politique impérialiste et belliciste des USA est et sera déterminante pour votre avenir et aussi celui de tous les peuples du monde épris de liberté, attachés au droit à l'autodétermination des peuples et œuvrant pour un monde émancipé du capitalisme, un monde démocratique, de paix et respectant l'environnement, un monde de coopération entre les nations.

L'internationalisme et la lutte pour une société du commun sont des valeurs inscrites dans l'ADN de notre syndicalisme depuis sa création. La CGT a toujours défendu et par tous les moyens l'intérêt des salariés, développé un syndicalisme indépendant, de classe et de masse, pour construire avec les salariés, les revendications, les porter dans la mobilisation, pétitions, assemblées générales, syndicalisation, manifestations, grèves et grèves générales, tout comme vous même en 1933 contre la dictature de MACHADO ou encore en 1935 pour ne citer que les plus emblématiques.

Très attaché par conséquent au service public, seul garant des droits fondamentaux, nous portons et nous l'avons rappelé lors de notre congrès, le projet pour le droit à la communication. Nous faisons tous le constat, à la fois de notre dépendance aux USA s'agissant des réseaux numériques (Google, Amazon, Facebook, l'intelligence artificielle, la téléphonie...) mais aussi aux grands groupes financiers. En France mais aussi dans de nombreux pays, la presse écrite, les maisons d'édition, la presse audiovisuelle sont la propriété privée de quelques milliardaires.

Il nous faut agir pour que ce qui devrait être des outils d'information, de culture, d'accès au savoir, de communication ne deviennent pas des armes d'aliénation, de propagande et de manipulation intellectuelle contre la liberté de pensée, de choisir objectivement, d'émancipation individuelle et collective et d'enrichissement du débat public et pluraliste. Seul le service public peut garantir ce droit être garant de la démocratie. Il faut le protéger de toute marchandisation.

Nous avons écho par un de nos camarades dont une partie de sa famille est cubaine et qui a, à plusieurs reprises, rencontré les postiers de cette petite commune de MELLA, de votre conception du service public postale. La factrice, le facteur, qui connaît chaque recoin, chaque maison, famille, qui distribue quotidiennement les 150 ou 200 journaux de sa tournée, sans avoir besoins de l'adresse ou du nom des abonnés, tout est dans sa tête. Il est presque un membre de la famille, tout le monde le connaît et il connaît tout le monde, elle ou il est un maillon indispensable de cette chaîne humaine qui fait société.

D'après le camarade, l'asphyxie de l'économie par le blocus pétrolier a aussi eu pour conséquence la remise en cause de l'impression quotidienne des journaux et donc de leur distribution par les postiers. Le droit à la communication est par conséquent là aussi attaqué.

Cette proximité, ce lien social est en perte considérable de vitesse en France où le secteur postal comme celui des télécommunications est aujourd'hui privatisé bien qu'ils demeurent des missions de service public. La politique de gestion dorénavant est dans l'unique objectif de rentabilité. Nos entreprises jadis publiques intègrent aujourd'hui le secteur marchand, capitaliste.

La lutte est âpre mais nous continuons, il n'y a pas d'autres alternative pour qu'une autre monde soit possible.

Le droit à la communication doit être un droit fondamental, inaliénable et qui devrait trouver sa continuité partout sur la planète. Le droit à la communication est un droit fondamental comme l'accès à l'eau potable, à l'énergie... ? Dès 1789, dans l'article 11 de la déclaration des droits de l'homme est inscrit : « la libre communication des pensées et des idées comme l'un des droits les plus précieux. »

Ensemble, unis dans la solidarité, nous pouvons faire entendre notre voix et obtenir des conditions de travail, de vies dignes pour tous et mener la bataille de l'enjeu du droit à la communication pour tous les peuples.

La CGT FAPT réitère son vœu de voir le plus vite possible le peuple cubain enfin libéré de l'impérialisme et libre de son choix de société.

Nous vous exprimons chers(ères) camarades nos plus sincères et chaleureuses salutations fraternelles et sachez surtout « CUBA n'est pas seule !!! »

